

● (2200)

Je remercie le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) de m'avoir réservé cette place pour me permettre de terminer mon discours.

M. Knowles: Puis-je dire qu'il est 10 heures, monsieur l'Orateur?

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE—LA DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UN GAZODUC JUSQU'EN NOUVELLE-ÉCOSSE

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'espère ce soir que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) ou le gouvernement m'assurera de nouveau qu'il a véritablement l'intention de construire un gazoduc dans l'est du Canada. Hier, le ministre a dit qu'il s'intéressait à cette question et aujourd'hui, en réponse à une question de mon collègue, le député de Fundy-Royal (M. Corbett), il a dit que c'était l'option préférée.

Je veux rappeler au gouvernement l'engagement explicite que le premier ministre (M. Trudeau) a pris à Halifax le 25 janvier, quand il a adressé la parole à la chambre de commerce. A cette occasion il a montré qu'il s'intéressait vivement aux Maritimes et à propos de la nécessité de garantir la sécurité des approvisionnements en énergie, le premier ministre a pris certains engagements. Je citerai un extrait du discours qu'il a prononcé à cette occasion—c'est une chose difficile pour moi, mais étant donné les circonstances, je lirai même un passage de ce discours, monsieur l'Orateur! Il a dit:

Mais pour pouvoir changer de combustible, les gens doivent pouvoir se procurer du gaz. Nulle part ailleurs au Canada en a-t-on autant besoin que dans l'Est. J'annonce aujourd'hui, comme un élément de notre programme, qu'un gouvernement libéral prendra des mesures pour s'assurer la collaboration entière de tous les partis pour la construction d'un gazoduc vers la ville de Québec et les Maritimes. Ce pipe-line sera réversible et les gens des Maritimes auront ainsi la possibilité d'utiliser maintenant le gaz naturel de l'Ouest et d'expédier plus tard le gaz au large des côtes vers le Canada central. Tout comme le chemin de fer au cours des années 80 du siècle dernier, les pipe-lines ont en 1980 la capacité d'unir le pays comme un maillon d'acier.

C'était il y a six mois, monsieur l'Orateur.

L'auteur Elridge Cleaver a déjà dit que lorsqu'on fait des promesses il faut les tenir. J'aimerais bien envoyer le premier ministre se promener, mais je me contenterai de lui demander de construire un pipe-line dans les Maritimes, comme il l'a promis.

Les Maritimes ont besoin d'un pipe-line pour un grand nombre de raisons. Nous devons assurer la sécurité des approvisionnements comme le premier ministre s'est engagé à le faire; cela fournirait une source supplémentaire d'énergie à un prix moins élevé pour les consommateurs ainsi que des emplois et des retombées économiques générales, en particulier pour l'aval de Québec. Cela permettrait la mise en valeur du gaz à

L'ajournement

découvrir, au large de l'Île-du-Prince-Édouard, et surtout cela permettrait au gaz naturel liquifié de l'Arctique d'arriver à Canso qui, du point de vue technique, est le port le plus indiqué.

Les provinces Maritimes sont fortement tributaires du pétrole étranger, tant pour la production d'électricité thermique que pour le chauffage domestique et les utilisations industrielles. Une bonne partie de ce pétrole provient du Moyen-Orient, dont les exportations de brut risquent d'être perturbées par les tensions politiques actuelles.

Un gazoduc améliorerait singulièrement la sécurité d'approvisionnement des Maritimes en énergie. D'ici à cinq ans, il pourrait répondre à 20 p. 100 au moins des besoins actuellement assurés par le mazout dans les domaines du chauffage, de l'industrie et de la production thermique d'électricité. En outre, si les livraisons de pétrole étaient grandement perturbées, on pourrait y remédier en ajoutant à ce gazoduc des installations supplémentaires.

Les consommateurs de l'Atlantique bénéficieraient d'une source supplémentaire d'énergie vendue à des prix concurrentiels par rapport au pétrole étranger. C'est ainsi qu'en Nouvelle-Écosse, d'après la stratégie commerciale de IGG Scotia Gas Limited, les particuliers paieraient le gaz 10 p. 100 moins cher que le mazout, et le réseau prendrait à sa charge 75 à 100 p. 100 des frais de conversion au gaz naturel des installations de chauffage au mazout. Par suite de cette concurrence et des prix de vente moins élevés les consommateurs des provinces Maritimes dépenseraient moins pour se chauffer et s'éclairer.

Dans les motifs de sa décision d'avril 1980, l'Office national de l'énergie relève que le gazoduc et ses antennes desserviraient 310,000 personnes au Nouveau-Brunswick et plus de 385,000 en Nouvelle-Écosse. Le passage suivant figure à la page 8-51 de ces motifs:

L'Office estime que la politique d'emploi local de Q & M donnerait à la population et aux entreprises locales toute possibilité de projet. Cela pourrait avoir des avantages importants dans les Maritimes par exemple, où le chômage constitue un grave problème économique. Les emplois permanents qui seraient créés par les réseaux de transport et de distribution sont d'un intérêt particulier à cet égard.

Il est naturel que la province du Nouveau-Brunswick, par exemple, s'inquiète des conséquences écologiques du projet, mais le député de Fundy-Royal signalait aujourd'hui qu'elle approuvait en général le projet de gazoduc. Je pense que ce serait folie pure, pour le Nouveau-Brunswick, que de se prononcer contre.

Le député de Fundy-Royal a également signalé que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources avait déclaré à la Chambre, le 6 décembre dernier, que les provinces de l'Atlantique ont besoin de plus grandes quantités de gaz naturel et que le gazoduc amènerait le gaz aux habitations et aux industries de la région. Il est évident que les parrains du projet prendront l'initiative de demander à l'ONE de rouvrir ce dossier. Je suis certain que le ministre usera de son influence pour faire de cette opération une affaire simple qui ne coûtera pas des millions de dollars, ce qui serait certainement le cas si une audience en bonne et due forme devait avoir lieu.